



## Saisie du mobilier en date du 23/06! urgent!

Par **Aude76**, le **16/06/2008** à **16:08**

Bonjour

Suite a un retard de reglement d'une de mes dernieres creance je viens de recevoir d'un huissier un courrier me precisant que la vente de mes meubles aurait lieu le 23/06/2008 (j ai bien reçu un titre executoire en avril), puis je faire reculer celle ci tout en sachant que je proposai de recouvrer ma dette la premiere semaine de juillet et en sachant aussi qu'ils ont bloqué et se sont servi sur le compte de mon mari et moi meme le mois dernier et qu'ils nous ont tout vidé pour rembourser une partie deja et que celle ci m'a ete notifié que longtemps apres le blocage des compte. Je ne suis pas sur que cela est ete tres reglementaire.

J'ai reçu le courrier pour la saisie aux environs du 13 juin pour une saisie le 23/06. (le courrier est "dernier avis avant saisie").

Malheureusement ils ne veulent rien entendre et veulent l integralité du de la dette avant le 23/06.

Que puis je faire!? Merci de votre reponse rapide